

NOTRE VILLE

# Figéac infos

février 2024



## PARC ARBORÉ

La Ville assure le suivi et l'entretien de 2 470 arbres

**AD'AP** : Rendre la ville accessible à tous





# FÉMININ

Pluriel .le

## Quinzaine des DROITS DES FEMMES

8-23 mars 2024

FIGEAC et environs



Graphisme : Marie Tainturier/Meller Matière -

50 ÉVÉNEMENTS

SPECTACLES - EXPOS - CINEMA - RENCONTRES - ATELIERS - RADIO...



→ RETROUVEZ LE PROGRAMME EN LIGNE !

[ville-figeac.fr](http://ville-figeac.fr)

# Édito



04-07 //

Améliorer le cadre de vie  
et l'accessibilité

09-11 //

Agir durablement

12-13 //

Accueillir et accompagner

14-16 //

Soutenir l'action culturelle

17-18 //

Espace réservé à l'expression  
des conseillers municipaux

## Pour une ville durable, dynamique et solidaire

Le premier trimestre est bien amorcé et notre objectif commun reste inchangé : améliorer la qualité de vie des Figeacois et rendre notre ville plus accueillante, accessible et durable.

Dans cette édition, vous découvrirez les avancées significatives réalisées pour améliorer l'accessibilité dans notre commune et ainsi garantir l'accès des bâtiments municipaux, des transports et des espaces publics à tous nos concitoyens. En parallèle, nous expérimentons de nouvelles mesures pour faciliter le stationnement et fluidifier la circulation en centre-ville tout en préservant nos commerces de proximité avec la création d'arrêts minute gérés par une zone bleue.

Notre engagement en faveur de l'environnement et de la transition écologique se poursuit avec une gestion minutieuse de nos arbres pour garantir la santé de notre parc arboré, son adaptation au changement climatique et la sécurité des habitants. L'implantation de végétaux dans des lieux qui en étaient dépourvus comme la place Sully, l'école Jacques Chapou et récemment la place Carnot illustre notre volonté de redonner sa place à la nature en ville pour une commune verdoyante et agréable.

Au-delà de ces aspects, nous maintenons nos efforts pour que Figeac continue de vibrer au rythme des événements qui résonnent souvent bien au-delà de nos frontières pour la qualité de leurs contenus ou les valeurs qu'ils véhiculent. Parmi eux, la Quinzaine des droits des femmes qui sera l'occasion de rappeler l'importance de l'égalité et de la diversité dans notre société. Elle débutera le 8 mars avec, en ouverture, l'exposition «Script Girls» du Musée Champollion-Les Écritures du Monde et la mise en lumière d'artistes féminines de renom.

Enfin, nous restons attachés à accueillir et accompagner ceux qui en ont le plus besoin. Notre Centre d'Hébergement d'Urgence continue d'offrir un refuge sûr aux personnes en situation de précarité, de jour comme de nuit.

**André MELLINGER**  
Maire de Figeac



Retrouvez toute  
l'actualité de votre  
commune sur la page  
Facebook  
@VilledeFigeac !

Bulletin d'informations  
Février 2024

N°31

### Directeur de la publication

André Mellinger

### Rédaction / Photo

Mairie de Figeac

**Publicité :** Ville de Figeac

**Impression :** Reprint - Tirage : 7000 ex -  
imprimés sur papier géré durablement,

**Dépôt légal :** février 2024

**Design graphique :** Agence Place Publique

### ÉTAT CIVIL - Du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 31 janvier 2024

#### Naissances :

Marley Seychelles ; Nathan Bakalak ; Clément Marty ; Ninon Bonache ; Soltane Laouar ;  
Mattia Auroy.

#### Mariages : /

#### Décès :

Yvette Léonard ; Marie Fric ; Gilbert Vieillescazes ; Simone Lacroix ; Denis Bénévent ;  
Lucienne Lacoste ; Simone Teyseyré ; Odette Daynac ; Denise Bahu ; Raymond Cadoret ;  
Berthe Galy ; Gérard Laplaize ; Lucien Delpon ; Fabienne Ansel ; Gilles Bourdin ; Robert  
Auguié ; Claude Vergne ; Marie-Bernadette Spries ; Claude Auliac ; Josiane Lajat ; Roger  
Cazard ; Jason Herbé ; Guy Simon ; Boualem Senoussi ; Ginette Politti ; Dominique  
Manceau.





Espace Henri Vayssettes : rampe d'accès à l'entrée de l'Ecole intercommunale de Musique



Collège Masbou, l'un des 10 arrêts de bus définis comme prioritaires

## AD'AP

### Rendre la ville accessible à tous

Au-delà de l'obligation légale (<sup>1</sup>), l'accessibilité est un enjeu de société. Depuis déjà plusieurs années, la Ville de Figeac s'est engagée à établir un plan de mise en accessibilité des bâtiments communaux, des transports urbains, de la voirie et des espaces publics. Des travaux, parfois conséquents, ont été réalisés entre 2016 et 2023. Aujourd'hui, la Ville a achevé son Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) communal.

#### 36 BÂTIMENTS COMMUNAUX CONCERNÉS

Sur la base du diagnostic établi par un bureau d'études spécialisé et en concertation avec la commission communale d'accessibilité, à laquelle participent des représentants des usagers et des associations de personnes handicapées, la municipalité a élaboré un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Approuvé par le Conseil Municipal, il a été transmis aux services de l'État en septembre 2015.

Ce document de programmation financière engageait la commune à réaliser des travaux selon un calendrier précis. Compte tenu de la complexité de la mise en accessibilité du patrimoine concerné et du montant cumulé d'investissement, le **programme** a été **échelonné sur 8 ans**, de 2016 à 2023.

Au total, il portait sur **36 Établissements Recevant du Public (ERP)** : des bâtiments aux usages très variés abritant des services administratifs, des salles de réunions, des associations, en passant par les écoles publiques ou encore les installations sportives ou touristiques.

Exemples de travaux : remplacement de portes, renforcement d'éclairage, installation d'un ascenseur, création ou mise aux normes de rampe d'accès, de sanitaires...



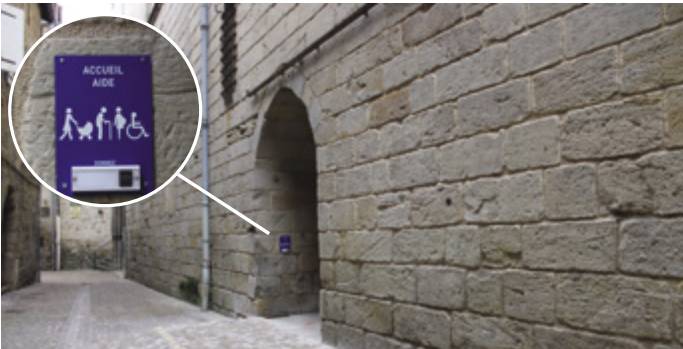
Dans les écoles : bande podotactile au pied des escaliers et rampe d'accès



#### Qu'entend-on exactement par « PMR » ?

Ce sigle signifie « personne à mobilité réduite ». Une notion très large qui regroupe de nombreuses réalités. Il concerne les personnes en situation de handicap (en fauteuil roulant, atteintes de déficience visuelle ou auditive...) mais également les personnes gênées dans leurs mouvements et leurs déplacements en général (personnes âgées, familles avec une poussette).





Les récents aménagements réalisés salle Balène ont marqué l'achèvement de ce volet de l'Ad'AP. En plus de la réfection du plafond acoustique et de l'éclairage (passé en Led), cette opération a permis de créer des **sanitaires aux normes**, une **rampe extérieure équipée d'un système d'appel** pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite (PMR). En tant qu'ERP, la salle Balène se devait d'être accessible au même titre que tous les autres bâtiments communaux inscrits dans le cadre de l'Ad'AP.

Concernant l'Hôtel de Ville, plusieurs études de faisabilité ont été réalisées en 2013, 2019 et 2020 pour améliorer l'accessibilité des **locaux situés au n° 5 de la rue de Colomb** qui abritent l'espace Patrimoine, des bureaux administratifs et la salle du Conseil Municipal. Compte tenu de la disproportion manifeste entre les améliorations apportées par les prescriptions techniques et les coûts, leurs effets sur l'usage du bâtiment et de ses abords et des contraintes liées à la préservation du patrimoine architectural, **une dérogation a été demandée auprès des services de l'État**, notamment de la Direction Départementale des Territoires du Lot. En attendant la réponse, des solutions provisoires sont proposées notamment pour la célébration des mariages.

« L'accessibilité favorise l'inclusion de tous dans la vie de la cité. Adapter les bâtiments communaux, les transports urbains, la voirie et les espaces publics aux besoins de l'ensemble de la population constitue un enjeu essentiel pour notre société et une priorité pour notre commune.

Monique Larroque,  
conseillère municipale déléguée aux Handicaps et  
à l'Accessibilité

Pour chaque chantier, nous regardons si nous ne pouvons pas coupler les travaux prévus avec d'autres besoins. Ce fut le cas salle Balène où nous avons saisi l'occasion de sa fermeture pour mener, en même temps, trois chantiers visant respectivement à améliorer son accessibilité, son éclairage et ses performances acoustiques. »

Bernard Landes,  
1<sup>er</sup> adjoint en charge des Bâtiments Communaux

## TRANSPORTS PUBLICS URBAINS : 10 ARRÊTS PRIORITAIRES MIS AUX NORMES

Sur les 113 arrêts de bus du réseau de transports urbains de la commune, **10 ont été définis comme prioritaires** au vu de leur fréquentation ou de leur proximité avec une structure d'accueil de personnes handicapées ou âgées.

Les travaux réalisés ont consisté notamment à abaisser les informations à 1,30 m, à rehausser le quai à 21 cm et/ou à effectuer le marquage de la ligne de guidage sur le zébra.

Lancé début 2016, le volet « transports urbains » de l'Ad'AP s'est terminé en 2022 avec la mise en accessibilité et la sécurisation de l'arrêt central des Jardins de l'Hôpital.



Arrêt « Maison de la Formation »

(\*) La loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées complétée par l'ordonnance du 26 septembre 2014, a imposé aux communes d'établir un Ad'AP des établissements recevant du public (ERP), des transports urbains, de la voirie et des espaces publics.



## VOIRIE ET ESPACES PUBLICS : LE PAVE BIENTÔT RÉACTUALISÉ

La dernière mise à jour du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) par le bureau d'études ACCECIA, remonte à 2018. **En 2024, il sera réactualisé pour prendre en compte des aménagements récents.**

**Le PAVE indique le taux d'accessibilité de la commune. À Figeac, compte tenu de la topographie naturelle de la ville (rues étroites, en pente), le taux potentiel est de 61,22 %.**

**Les efforts faits ces dernières années ont porté leurs fruits. De 41,80 % en 2008, le taux était déjà passé en 2013 à 46,04 %. En 2018, après d'importants travaux effectués sur les cheminements piétons (élargissement et abaissement des trottoirs, poses de bandes podotactiles, bandes de guidage...) comme au faubourg du Pin, avenues Julien Bailly, Philibert Delprat, Georges Clemenceau, il avait encore progressé atteignant 49,82%. Avec les derniers travaux réalisés ou en cours - quai Bessières, pont Gambetta, esplanade Martin Malvy, carrefour Saint Martin et place Carnot - la Ville espère approcher les 55 %.**

D'autres opérations sont à l'étude avec le service voirie de la Communauté de Communes du Grand-Figeac, comme les allées Victor Hugo pour améliorer l'accessibilité des trottoirs et réorganiser le stationnement.

**Avec 90 places PMR aménagées sur 2344 places, Figeac affiche un taux de près de 4 % concernant les emplacements de stationnement PMR, soit 2 fois le ratio imposé par la loi.**



Avenue Philibert Delprat



Avenue Julien Bailly



Faubourg du Pin



Quai Bessières



Carrefour Saint-Martin

## ZOOM SUR

## PLAN DE STATIONNEMENT

## Expérimentation « zone bleue » avant refonte globale

Pour faciliter l'accès aux commerces et aux services, la question du stationnement est primordiale. L'enjeu principal est de favoriser la rotation des véhicules.

Dans le cadre de sa stratégie « mobilité », la municipalité étudie depuis plusieurs mois une nouvelle organisation qui permettra de hiérarchiser l'offre de stationnement en définissant différentes zones selon les besoins et les usages. La mise en œuvre de cette refonte globale est envisagée à l'automne 2024. Elle impliquera la mise en place d'un nouveau plan de stationnement différenciant zones gratuites et zones payantes, le déploiement de nouveaux horodateurs ou encore la révision de la signalétique depuis les principales entrées de ville pour bien orienter les usagers. Nous y reviendrons plus en détails dans un prochain numéro.

Dans ce cadre et à titre expérimental (jusqu'au 30 septembre 2024), la Ville de Figeac a décidé d'instaurer 3 zones de stationnement gratuit à durée limitée, type « zone bleue » : boulevard Juskievski (devant le tribunal), place Vival (face à la Sous-préfecture) et rue des Maquisards (au n° 27).

Comme pour les « arrêts minute », la durée de stationnement est fixée à 15 mn, du lundi au samedi de 8h30 à 19h. La « zone bleue » impose l'utilisation d'un disque de stationnement réglementaire, indiquant l'heure d'arrivée sur l'emplacement qui doit être apposé en évidence sur le tableau de bord. Le conducteur s'engage à respecter le temps qui lui est alloué, faute de quoi il risque une amende de 35 €.

L'utilisation du disque doit faciliter le contrôle de la durée du stationnement effectué par la Police Municipale pour augmenter la rotation et donc le nombre de personnes pouvant accéder au centre-ville.

Les places concernées seront matérialisées au sol par des bandes de couleur bleue, complétées par une signalétique adéquate. Une fois l'expérimentation terminée, la Ville évaluera le dispositif pour éventuellement l'étendre à d'autres places de stationnement.



L'expérimentation « zone bleue » concerne notamment les 5 places « arrêt minute » situées face au tribunal. Pour y stationner, l'usage d'un disque réglementaire est obligatoire.

## Vite dit



### PLAINE DES PRATGES

#### Concertation avec les usagers du futur skate-park

Le 11 décembre dernier, une réunion se tenait en mairie au sujet du futur skate-park, première étape du projet global de réaménagement du site de la plaine des Pratges.

Pour les utilisateurs, auxquels le projet avait déjà été présenté, cette rencontre fut l'occasion d'échanger avec Hélène Forêt, mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre (\*), Jean-Baptiste Picot, concepteur de skate-park, Loïc Sercomanens, représentant l'Espaces Jeunes, les élus municipaux, Bernard Landes, Guillaume Baldy et Christianne Sercomanens et les services techniques de la commune. Ils ont pu faire part de quelques suggestions afin que l'équipement réponde aux attentes actuelles des pratiquants de skateboard, trottinette, roller et BMX. Des demandes qui seront intégrées au projet dont le dessin définitif est en cours de finalisation.

Côté calendrier, la consultation des entreprises doit être lancée très prochainement afin de notifier les marchés de travaux après le vote du budget 2024. Si les financements sollicités au titre de la DETR (\*\*) sont obtenus, les travaux pourraient débuter après la saison estivale.

(\*) composée de la société Awa paysage-urbanisme, Studio Mundis Urbaniste, Hall 04 et Cie et Getude bureau d'étude VRD.

(\*\*) Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.



# Marius LAGRANGE



COUVERTURE - CHARPENTE - ÉTANCHÉITÉ  
ISOLATION - DÉMOUSSAGE

33 quater, av Joseph Loubet  
46100 FIGEAC

05 65 34 00 54  
[www.couverture-lagrange.fr](http://www.couverture-lagrange.fr)



GÉRARDIN ÉLAGAGE

Toutes tailles / Abattage  
Débroussaillage

DAMIEN GÉRARDIN  
Chemin du mas de Lacombe  
46100 FAYCELLES

06 67 93 06 90  
[damiengerardin@hotmail.fr](mailto:damiengerardin@hotmail.fr)



## MENUISERIES GANGA

FABRICANT - INSTALLATEUR

Fenêtres, portes, volets, portails, clôtures, pergolas, Isolation  
PVC / ALU

Z.A. LARIVE - 46270 BAGNAC-SUR-CÉLÉ

Tél. 05 65 40 18 36  
Mobile : 06 29 34 08 20

[menuiseries-ganga.fr](http://menuiseries-ganga.fr)



## ERA IMMOBILIER FIGEAC

TRANSACTION

SYNDIC

GESTION

LOCATION

19 Rue Ortabadial  
46100 Figeac



05 65 50 04 74

[agencelgi@erafrance.com](mailto:agencelgi@erafrance.com)

[www.era-agencelgi.com](http://www.era-agencelgi.com)





# Parc arboré

La Ville assure le suivi et l'entretien de 2 470 arbres

La commune de Figeac compte près de 2 500 arbres (\*). Tout au long de l'année, le service Espaces Verts suit et entretient tous ceux situés sur le domaine public afin de vérifier leur état sanitaire et ainsi contribuer à la sécurité des usagers. Une mission menée en concertation avec les élus et des prestataires extérieurs, élagueurs professionnels et experts spécialisés. Cette réflexion commune permet de gérer de manière efficace et durable ce patrimoine végétal qui joue un rôle essentiel en milieu urbain.

Depuis 3 ans, la Ville dispose d'un inventaire précis et géolocalisé des arbres situés sur le domaine public. Un outil précieux, intégré au Système d'Information Géographique (SIG) communal, qui a permis d'approfondir la connaissance du parc arboré et d'en améliorer la gestion pour le préserver, le valoriser et le développer.

Chaque arbre possède une fiche d'identité, regroupant de nombreuses caractéristiques : coordonnées GPS, essence, diamètre, hauteur, dernier état sanitaire connu, stade de développement, environnement, interventions récentes (taille...). Évolutive, cette fiche permet également de répertorier les interventions à venir pour définir un plan de gestion pluriannuel, de suivre le bon développement des arbres, d'optimiser les moyens humains et financiers à affecter aux différents travaux (plantation, élagage, taille, abattage) et de répartir les interventions entre les agents municipaux et les prestataires extérieurs.

## CAMPAGNES D'ÉLAGAGE ET EXPERTISES RÉGULIÈRES

Au quotidien, les agents communaux effectuent une veille et réalisent ponctuellement de petites interventions (bois tombé au sol ou coupe d'une branche facile d'accès). En complément, dans le cadre de l'entretien régulier de son parc arboré, la Ville a choisi de faire appel à un prestataire professionnel pour les campagnes d'élagage (suppression des bois morts, relève et réduction des houppiers (\*\*)) ...). Depuis un peu plus d'un an, c'est une entreprise figeacoise, retenue dans le cadre d'un marché public, qui réalise ces campagnes programmées selon un cycle d'environ 3 ans. En début d'année, elle est notamment intervenue sur les avenues des Poilus, du Général de Gaulle et Fernand Pezet.

*Boulevard Juskiewski, après expertise, abattage d'un micocoulier présentant des dégradations majeures au niveau de l'ancrage racinaire et donc un risque fort de basculement.*



### Le saviez-vous ?

Par nature, un arbre n'a pas besoin d'être élagué pour bien se développer. Les tailles ponctuelles et sévères, sur des branches de gros diamètre, peuvent l'affaiblir en favorisant l'entrée de parasites et de champignons. C'est pourquoi, la Ville privilégie un entretien régulier et des tailles douces qui permettent une cicatrisation rapide et évitent de fragiliser le sujet. Quand l'état sanitaire ou les contraintes urbaines (candélabres, passage des poids lourds...) le nécessitent, elle est amenée à procéder à des coupes plus sévères.

(\* ) sans compter les zones boisées et les arbres d'alignement situés au-delà des panneaux d'entrée de ville.

(\*\*) Le houppier représente la partie d'un arbre située au-dessus du tronc. Il se caractérise par l'ensemble des branches, des rameaux et des feuilles.





En janvier, l'entreprise Arbonautes a expertisé les arbres de 4 écoles. Ici, sondage réalisé au niveau du collet à l'aide d'un résistographe pour mesurer la profondeur de bois sain.

Si un problème est décelé sur un arbre ou en cas de doute, l'élagueur prévient Emilie Bohin, responsable du service Espaces Verts. Un expert peut être mandaté en urgence pour vérifier et une intervention est déclenchée si nécessaire.

En complément des élagages, une **campagne annuelle est effectuée par des experts arboricoles** pour assurer un suivi efficace. Objectifs : évaluer l'état de santé des arbres pour éviter tout risque, garantir au mieux leur pérennité en apportant les solutions préventives ou curatives adaptées. Là aussi, **un cycle a été mis en place afin que chaque arbre soit analysé tous les 3 ans**. Les abords des écoles, les places, rues et axes fréquentés sont ciblés en priorité mais l'ensemble du parc est concerné. Après une évaluation visuelle, un examen minutieux est effectué, des racines au houppier en passant par l'écorce.



En début d'année, aux abords des pistes et des bâtiments de l'aérodrome, les agents communaux ont planté une quinzaine d'arbres.

## COMMUNIQUER SUR LES OPÉRATIONS

### « PRÉVENTION ET SÉCURITÉ »

Suite aux conclusions du diagnostic sanitaire, une planification des travaux nécessaires – gros élagage voire abattage – est établie. **Chaque intervention est le résultat d'une réflexion approfondie entre les différents professionnels. La priorité est toujours donnée à la sécurité des usagers afin de limiter les risques d'accidents sur la voie publique.**

Un arbre en apparence sain peut être malade ou fragilisé par des parasites et/ou diverses agressions liées à l'environnement urbain (véhicules, piétons, travaux...). Afin d'expliquer ces interventions qui peuvent interpeller, la municipalité a choisi d'**informer le public en amont en installant sur site des panneaux où figurent notamment les conclusions d'expertise.**





« L'arbre représente la nature en ville et fait partie du patrimoine urbain. Il fait l'objet de toute notre attention car il est indispensable à l'écosystème de la ville et à notre qualité de vie. »

Marie-France Colomb,  
adjointe à la protection de l'Environnement



Suite à une expertise, une intervention a été programmée mi-janvier sur l'un des imposants platanes situés place du 12 mai 1944. L'opération a consisté à réduire le volume du houppier pour limiter la prise au vent et conserver la stabilité de l'arbre. Un contrôle est préconisé tous les 2 ans pour surveiller l'évolution de la dégradation racinaire.

## L'ARBRE EN VILLE : UNE PRÉSENCE INDISPENSABLE

Au-delà de l'aspect ornemental, l'arbre produit des **bénéfices écologiques et environnementaux indéniables contribuant à la qualité de notre cadre de vie et à l'attractivité de la ville**. Il joue en effet un rôle essentiel en milieu urbain : **protection de la biodiversité** (oiseaux, insectes), **confort thermique** (réduction des îlots de chaleur), **amélioration de la qualité de l'air** (production d'oxygène)...

Afin de maintenir et développer son parc arboré, à chaque fois qu'un arbre est abattu la commune s'applique à en planter un autre, au même endroit ou ailleurs. Plusieurs paramètres sont étudiés : le choix de l'essence, l'entretien, la cohabitation avec l'environnement urbain, les contraintes climatiques et le rendu esthétique. **La tendance est à diversifier les essences en sélectionnant principalement des variétés résistantes à la sécheresse et peu sensibles aux maladies.**

Dans le cadre de la campagne 2024, la plantation d'une quarantaine d'arbres est prévue. Parmi les sites retenus : le parvis de la gare, l'entrée du stade Marcel Costes (Calvaire), les avenues Julien Bailly, Colonel Teulié, la place Vidailiac, le square de Montviguier, la rue du Griffoul, la plaine de Londieu ou encore l'aérodrome Figeac-Livernon.

## ZOOM SUR



L'hydromulching, technique innovante fréquemment utilisée sur les talus pentus en bordure d'autoroute. A noter que la couleur verte du mélange projeté persistera jusqu'à sa décomposition.

## ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

### Remodelage du talus de l'avenue Clemenceau

En début d'année, le talus situé en contrebas de la gare a fait l'objet d'un réaménagement. **L'entretien de cet espace vert était devenu complexe**, compte tenu de la pente du terrain, **et chronophage pour les agents du service Espaces Verts.**

Afin d'y remédier et de faciliter les futures interventions, il a été décidé d'enherber le talus, après avoir arraché la majorité des végétaux (\*), vieillissants et envahis par les ronces, et retiré la bâche de protection. L'occasion d'utiliser pour la première fois à Figeac une **méthode de semis par projection hydraulique, respectueuse de l'environnement**, également appelée « hydromulching ».

Une solution idéale pour la végétalisation des sites pentus ou difficiles d'accès. Grâce au mélange liquide, contenant semences, fertilisants, fixateur et paillage, qui est appliqué par projection sur le sol de manière rapide et uniforme, cette technique facilite la germination des graines et l'enracinement des jeunes plants sans risque d'érosion en cas de fortes pluies et de ruissellement.

Par la suite, l'entretien du talus sera confié au Grand-Figeac (dans le cadre de ses interventions pour le compte de la Ville) qui opérera depuis la chaussée avec une épaveuse.

(\* à l'exception de la partie située dans le virage où les plantations, en meilleur état, ont été conservées et qui ne pourra pas être traitée par l'épaveuse.

## Vite dit



Plantation symbolique, le 13 janvier dernier, par les élus du Conseil Municipal Jeunes de Figeac aux côtés d'André Mellinger, maire de Figeac et de Vincent Labarthe, président du Grand-Figeac.

### PLACE CARNOT Un arbre de plus en centre-ville

Pièce essentielle du projet de réaménagement de la place Carnot, l'arbre, un Zelkova du Japon, a été mis en terre en début d'année. Âgé d'une quinzaine d'années, haut de 3 mètres de la base au tronc, il apportera de l'ombre et une touche végétale, son feuillage changeant de couleurs au fil des saisons. Au-delà de cet aspect ornemental, cette essence a

été choisie pour sa tolérance à la sécheresse, sa compatibilité avec l'environnement citadin et son système racinaire adapté à l'aménagement urbain.

Un geste fort qui souligne l'engagement de la Ville et de la Communauté de communes pour l'intégration de la nature en milieu urbain en réponse à l'enjeu écologique actuel.

# Centre d'Hébergement d'Urgence

## Une alternative à la rue

**En France, le nombre d'hommes et de femmes sans domicile fixe, vivant dans la précarité, ne cesse de croître. Une situation qui n'épargne aucune commune. Dans le cadre du dispositif de « mise à l'abri » (\*), la Ville de Figeac met à disposition de ces personnes en errance un local où elles peuvent passer la nuit. Ce Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) est complété par un accueil en journée, « Le Trait d'Union ».**

Géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le CHU (anciennement appelé accueil de nuit) est situé avenue des Carmes, derrière la cité administrative.

**La structure assure l'accueil inconditionnel des personnes à la rue, préalablement orientées par le 115** (numéro d'urgence sociale). Rénovés en 2008, les locaux sont accessibles aux femmes et aux personnes à mobilité réduite. Ouvert **toute l'année** (\*\*), **du lundi au dimanche de 19h30 à 8h**, le CHU **peut accueillir jusqu'à 8 personnes**. En cas de déclenchement du plan Grand Froid ou du plan Canicule, cette capacité est augmentée et, en relais, l'accueil de jour (*voir encadré*) est ouvert dès le matin.

Le règlement limite l'accès au CHU à 5 nuitées consécutives. La personne accueillie doit rappeler le 115 tous les jours pour réserver sa place. Lorsque l'accueil se termine le week-end, une prolongation est possible jusqu'au lundi compte tenu des difficultés de mobilité (transport en commun) sur notre territoire le samedi et le dimanche.

**En 2023, 148 personnes ont été hébergées, en grande majorité des hommes isolés, âgés de 30 à 50 ans.**

**Trois agents du CCAS se relayent pour assurer le fonctionnement** du CHU : ouverture du local, accueil et entretien des locaux. A son arrivée, chaque bénéficiaire reçoit un kit de linge pour la nuit, un nécessaire de toilette pour une douche et a la possibilité de laver/sécher son linge personnel. Les veilleurs partagent avec eux un repas

chaud le soir, passent la nuit sur place et leur proposent un petit-déjeuner le matin. Ces moments sont l'occasion d'apporter un peu de chaleur humaine, d'instaurer un lien, d'échanger et d'écouter ces personnes démunies et souvent très seules.

En complément, **un agent administratif du CCAS assure la coordination du dispositif** de « mise à l'abri » **et le suivi des personnes accueillies.**

Si l'une d'elles souhaite rompre avec la rue et se stabiliser, une demande est faite auprès du SIAO (service intégré d'accueil et d'orientation) pour évaluer sa situation et lui proposer une réponse adaptée (Maison Relais, logement temporaire...). En attendant qu'une place se libère sur le dispositif fléché par le SIAO, un hébergement provisoire peut être proposé.

Pour accompagner les personnes qui le désirent dans une démarche d'accès aux soins, le CCAS travaille en collaboration avec **un réseau de partenaires locaux**: la PASS (permanence d'accès aux soins de santé) du Centre Hospitalier, le CMP (centre médico-social), le CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale) de Cajarc, l'EMPP (équipe mobile psychiatrie et précarité de l'Institut Camille Miret), l'EMSP (équipe mobile santé et précarité de l'association CEIS) ou encore les associations caritatives.

(\*) Obligation légale dans le cadre de la loi DALO du 5 mars 2007.

(\*\*) La structure ferme 15 jours durant l'été en coordination avec les autres Centres d'Hébergement d'Urgence du département.





*Ces deux lieux de vie sont essentiels pour venir en aide aux publics les plus fragiles et renouer ce lien social que la rue ou leur isolement ne leur permet plus.*



**Christianne Sercomanens,**  
adjointe aux Affaires Sociales et Solidarités

## « LE TRAIT D'UNION »

Un relais en journée pour rompre l'isolement et créer du lien social



Géré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale, la structure a ouvert ses portes en centre-ville début 2017. **Destiné à accueillir et à orienter les personnes en situation de précarité, d'exclusion ou d'isolement social,** « Le Trait d'Union » **fonctionne les après-midis**, en complément du Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU).

**C'est un lieu libre d'accès**, pour « se poser », se retrouver, partager un moment autour d'un café, lire (presse, revues en libre-service) et, selon l'envie de chacun, participer à des activités (atelier créatif, cuisine et partage de repas, gym, sortie randonnée, jeux ...). Un ordinateur avec un accès internet

gratuit est également mis à disposition. **Il permet d'amorcer une resocialisation mais chacun peut y passer, sans pour autant avoir besoin d'un accompagnement social.**

**Sur place, deux professionnelles** sont présentes : Véronique Ferreira, intervenante à la PASS le matin, accueille le public aux côtés de Claire Martignac, référente CCAS du CHU qui s'occupe de l'accompagnement social. Auprès d'elles, les usagers trouvent **une écoute bienveillante et un accompagnement précieux pour effectuer différentes démarches administratives** (recherche de logement, d'emploi, accès aux droits communs, aux soins...). Grâce à cette collaboration, les différentes problématiques rencontrées sont prises en charge rapidement.

**En 2023, 16 accueils journaliers en moyenne ont été comptabilisés au « Trait d'Union ».**

Ouvert lundi et mardi de 13h à 16h30 ; mercredi et jeudi de 13h à 17h ; vendredi de 13h à 16h  
3, rue Legendre – tel : 05 65 10 67 34



Aux côtés de Claire Martignac et de Véronique Ferreira, plusieurs habitués du « Trait d'Union ».

# « Script Girls »

## L'écriture, vecteur d'émancipation des femmes artistes

Consacré à l'histoire des écritures, le musée Champollion-Les Écritures du Monde s'ouvre depuis plusieurs années, dans le cadre de ses expositions temporaires, à l'art contemporain à travers la vision d'artistes qui ont fait de l'écriture leur mode d'expression. En 2024, il a choisi de s'intéresser au rapport entre les femmes et l'écriture, notamment dans la création contemporaine.

Céline Ramio, directrice du musée, prépare le projet avec son équipe depuis plusieurs mois. Interrogée sur le choix de cette thématique, elle déclare : « *Nous avons cette exposition en tête depuis un moment (...) car, dans l'art contemporain, beaucoup d'artistes utilisent l'écriture comme un médium de création. Nous avons décidé de creuser ce sujet, en axant sur le travail des femmes artistes qui ont des propositions très intéressantes et beaucoup de choses à dire* ».

Dans cette exposition, intitulée « **Script Girls** », il est question d'art contemporain mais pas uniquement. Présentée du 9 mars au 26 mai, dans la salle d'exposition temporaire et au sein du parcours permanent du musée, elle se décline en deux parties.

En écho aux collections du musée, une partie propose un questionnaire sur la place de la femme dans l'histoire de l'écriture.

Historiquement, les femmes ont longtemps vu leur droit à l'écriture nié. En France, il faut attendre le XIX<sup>ème</sup> siècle pour que l'instruction soit plus égalitaire. Dans une société gérée par les hommes où la parole des femmes a longtemps été réduite au monde domestique, l'écriture apparaît comme un vecteur d'émancipation et devient, à partir des années 60-70 un moyen de revendication dans la lutte pour les droits des femmes. Pour illustrer cette évolution, l'exposition évoque notamment le premier auteur connu qui était une femme, en Mésopotamie (3 500 ans avant JC), mais aussi Sappho, poétesse grecque de l'Antiquité, George Sand, auteure engagée du XIX<sup>ème</sup> siècle ou encore le « Manifeste des 343 », pétition parue en 1971 appelant à la légalisation de l'avortement en France.

Une seconde partie, axée sur la création contemporaine des années 70 à aujourd'hui, invite à s'interroger sur le geste d'écriture

des artistes femmes. Plusieurs sujets sont ainsi abordés : le féminisme mais aussi l'identité, l'intimité, le politique et le rapport au signe d'écriture en tant que tel.

Utilisant différentes techniques et de multiples supports (peinture, calligraphie, affiche, art textile, photo, collage, vidéo...), près de 50 œuvres, issues de prêts prestigieux(\*), ont été sélectionnées. Parmi les 24 artistes exposées, de grandes figures de l'art contemporain, mondialement connues, ainsi que des artistes émergentes. On retiendra notamment Sophie Calle, récemment exposée au Musée Picasso, Nil Yalter, récompensée d'un Lion d'or à la biennale de Venise pour l'ensemble de sa carrière, Barbara Kruger, Annette Messager, les Guerrilla Girls, Agnès Thurnauer ou encore Lalla Essaydi.

Dix nationalités différentes (française, américaine, turque, marocaine, hongroise, argentine, amérindienne, iranienne...) sont représentées afin de montrer la diversité et la richesse des approches.

Autour de l'exposition, des conférences (voir encadré) et des visites guidées sont proposées.

Programme détaillé sur [www.musee-champollion.fr](http://www.musee-champollion.fr) et [www.ville-figeac.fr](http://www.ville-figeac.fr).

Du 9 mars au 26 mai 2024  
Ouvert tous les jours sauf le lundi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Tarifs : musée + exposition 7 € (tarif plein) et 4 € (tarif réduit) / exposition seule : 3 €  
Musée et salle Zoraïde Chéronnet-Champollion

(\* Musée du Louvre, Centre Pompidou, Centre National des Arts Plastiques, Musée d'art moderne de la ville de Paris, Musée d'art contemporain de Lyon, Musée Ingres Bourdelle, Bibliothèque Nationale de France, plusieurs fonds régionaux d'art contemporain, collections privées...

### « CHEVEUX D'ENCRE », UNE PERFORMANCE HORS DU COMMUN

Le 8 mars, lors du vernissage de l'exposition, l'artiste Kaixuan Feng livrera une performance, en musique et en public, associant l'art de la calligraphie chinoise et l'art corporel. Ses cheveux imprégnés d'encre, traceront des caractères géants sur une toile monumentale posée sur le sol de la salle Balène, son corps devenant le pinceau. L'œuvre sera ensuite visible à la salle d'exposition temporaire du musée Champollion.



« Cette exposition, de grande qualité, s'adresse à tous les publics que l'on soit connaisseur d'art contemporain ou totalement néophyte. Au-delà de l'évolution de la place de la femme dans la société, les œuvres sélectionnées délivrent toutes un message fort sur le fait d'être une femme artiste utilisant l'écrit pour s'affirmer, revendiquer ses droits et questionner le monde. De quoi interroger, voire bousculer les visiteurs. »



**Hélène Lacipière,**  
conseillère municipale déléguée à la Culture et au Patrimoine



Agnes Thurnauer, Portrait grandeur nature, Annie Warhol, 2007, © ADAGP, Paris, [2024] Photo © Centre Pompidou, MNAM-CCI, Dist. RMN-Grand Palais / Berrtrand Prévost

## Pour aller plus loin : TROIS CONFÉRENCES

« **Des femmes en littérature** »  
par Martine Reid, professeure émérite  
de langue et littérature françaises -  
Université de Lille  
**Judi 21 mars - 18h**

« **L'acte d'écrire** »  
par Sally Bonn, maître de conférences  
en esthétique - Université de Picardie  
Jules Verne  
**Judi 4 avril - 18h**

« **Regards sur... les Script Girls** »  
par Céline Ramio, directrice des  
musées de Figeac  
**Judi 25 avril - 18h**

Musée Champollion - Les Écritures du  
Monde (1<sup>er</sup> étage) / Gratuit  
Renseignements au 05 65 50 31 08



© Paris Musées / Musée Carnavalet - Histoire de Paris

## MUSÉE CHAMPOLLION - LES ÉCRITURES DU MONDE

### Prochains rendez-vous

#### • PRINTEMPS DES POÈTES

Rencontre-lecture avec  
Samira Negrouche  
**Dimanche 10 mars**  
11h / Gratuit

Née à Alger, où elle réside toujours, médecin de formation, Samira Negrouche a choisi de se consacrer à l'écriture. Poète, auteur et traductrice, elle est sensible aux frontières qu'elles soient physiques, symboliques ou linguistiques. Ses poèmes l'ont révélée internationalement mais son travail, souvent interdisciplinaire, peut prendre des formes diverses. Elle participe à la création de livres d'artistes, écrit des textes pour le théâtre et organise des rencontres artistiques et littéraires en Algérie. Cette rencontre, suivie d'un moment convivial, offrira **l'opportunité de découvrir son œuvre, d'entendre sa poésie et d'échanger avec elle.**

En partenariat avec Les Nuits et les Jours de Querbes.

#### • VIVRE LIVRE !

Visites guidées  
**Samedi 6 avril**  
11h et 15h / Gratuit

Pour la 3<sup>ème</sup> édition du festival du livre et de ses métiers, **deux visites guidées proposent de vous plonger dans les ouvrages manuscrits conservés au musée.**

Accompagné d'un médiateur, parcourez le musée à travers le temps et les civilisations pour entrevoir la diversité des précieux manuscrits qui y sont exposés. Une belle opportunité de découvrir celui prêté pour quelques mois par la Bibliothèque nationale de France: *Le Livre du corps de policie*. Ce manuscrit, écrit entre 1406-1407, par Christine de Pisan était manuel de gouvernement destiné au dauphin Louis de Guyenne. Ce traité est le premier

écrit par une autrice et Christine de Pisan y plaide pour la paix et la réconciliation.

À cette occasion, l'entrée du musée Champollion - Les Écritures du Monde et de l'exposition temporaire *Script Girls* sont gratuites toute la journée du 6 avril.

En partenariat avec L'Astrolabe.

#### • ENTRÉE GRATUITE

**le 1<sup>er</sup> dimanche du mois**

A vos agendas : le 7 avril ou le 5 mai que vous soyez **seul, en famille ou entre amis, profitez-en pour découvrir ou redécouvrir les collections du musée !**

#### Pour en savoir plus :

[www.musee-champollion.fr](http://www.musee-champollion.fr)

Renseignements : 05.65.50.31.08





## « Féminin Pluriel.le »

3<sup>ème</sup> édition, demandez le programme !

**Véritable aventure collective**, initiée en 2020 par Amnesty International et soutenue par la Ville de Figeac, « Féminin Pluriel.le » est de retour **du 8 au 23 mars 2024. Plus de 25 partenaires,**

institutions, acteurs culturels et associatifs du territoire, sont impliqués dans cette **quinzaine dédiée aux droits des femmes**. Ensemble, ils ont élaboré **près de 50 rendez-vous** qui se tiendront à Figeac et dans les environs.

Spectacles, expositions, cinéma, rencontres, débats, ateliers, lectures, conférence, soirée parentalité, concert... **une programmation riche et de grande qualité, fruit d'un travail collaboratif**, coordonné par le Centre Social et de Prévention Nicole-Paulo.

La manifestation propose un « coup de projecteur » sur une question essentielle, toujours d'actualité et qui suscite régulièrement le débat dans notre société.

Le « **coup d'envoi** » de l'événement sera donné **le 8 mars**, date symbolique de la Journée internationale des droits des femmes, **lors du vernissage de l'exposition « Script Girls »** portée par le musée Champollion-Les Écritures du Monde (voir page 14) et de **deux temps forts** : le dévoilement d'une plaque renommant sa salle annexe et une étonnante performance artistique présentée à la salle Balène.

Retrouvez l'intégralité des rendez-vous sur [www.ville-figeac.fr](http://www.ville-figeac.fr) en scannant ce QR code



### Vite dit

#### FI'JAZZ Une 3<sup>ème</sup> édition prometteuse !

Initié en 2022 par un collectif d'une dizaine de passionnés de jazz réunis au sein de l'association *Envie de Jazz*, le festival Fi'jazz fait déjà partie du paysage culturel figeacois. Avec un gain de fréquentation de 50 % dès la 2<sup>ème</sup> édition, la manifestation a trouvé son public devenant un rendez-vous attendu lors du long week-end de l'Ascension, cette année du 8 au 11 mai.

La programmation 2024 réserve de belles surprises et quelques soirées endiablées lors de concerts en salles, de performances gratuites en plein air et des « Jam Sessions » qui perpétuent la tradition des rencontres improvisées entre professionnels et amateurs.

Plusieurs musicien(ne)s et groupes de renommée internationale sont à l'affiche : Anne Pacey, Tristan Mélia, Rémi Panossian trio, Chocho Cannelle quartet, Joshua Perez trio ou encore Charlotte Planchou quartet. Jazz d'inspiration manouche, hip-hop et survitaminé, funk... il y en aura pour tous les goûts !

Retrouvez la programmation détaillée et la billetterie sur [www.festival-de-jazz-figeac.fr](http://www.festival-de-jazz-figeac.fr).



### ➤ UNE FEMME ENGAGÉE mise à l'honneur

Depuis plusieurs années, la Ville de Figeac rend hommage à des femmes qui ont compté dans l'histoire nationale ou locale, en donnant leur nom à des salles ou des lieux emblématiques de la commune.

Après les Figeacoises Marie Laborde, Lotte Eisner et Jeanne Gualieu, la ministre Simone Veil, la romancière Simone de Beauvoir, l'avocate Gisèle Halimi, la chanteuse Oum Kalsoum, l'écrivaine et pionnière du féminisme Olympe de Gouges, **le choix s'est porté cette année sur l'éditrice Zoraïde Chéronnet-Champollion**, à l'occasion du bicentenaire de sa naissance, **pour renommer la salle annexe du musée Champollion-Les Écritures du Monde**.

*Née le 1<sup>er</sup> mars 1824 à Grenoble et décédée en 1889, Zoraïde Champollion est la fille unique de Jean-François Champollion et de son épouse Rosine Blanc. Elle épouse Amédée Chéronnet à Paris en 1848.*

*Elle n'a que 8 ans lorsque son père meurt en 1832, à l'âge de 41 ans seulement, mais elle conservera toute sa vie « un vif sentiment de respect pour la mémoire de [son] père ». Elle participera activement à la diffusion de son travail sur le déchiffrement des hiéroglyphes.*

*En 1868, elle réédite ainsi les « Lettres écrites d'Égypte et de Nubie en 1828 et 1829 » dont la première édition de 1833 était épuisée, afin de permettre aux savants d'accéder aux écrits de son père et de poursuivre son travail.*

*Elle œuvre également à la préservation de sa mémoire dans sa ville natale en faisant don, en 1864, à la Ville de Figeac, de plusieurs des objets et documents personnels de sa collection, tel le buste de Jean-François Champollion aujourd'hui conservé au Musée Champollion – Les Écritures du Monde.*



# Élus Figeac Ensemble - Majorité Municipale

## Faire ou ne pas faire

Il y a quelques années, au plus fort de la dérive libérale de l'Angleterre, le Maire de Londres de l'époque, Boris Johnson, déclarait aux médias : « un bon maire c'est celui qui ne fait rien et donc minimise les dépenses ».

Devenu Premier ministre, il a plongé l'Angleterre dans le Brexit et ses conséquences néfastes pour l'économie britannique et les Anglais eux-mêmes.

Chez nous, il est facile de voir comment les plans successifs d'économie de la Sécurité sociale ont détruit notre système de santé publique d'abord, en plongeant les hôpitaux dans les difficultés que nous connaissons tous aujourd'hui, et le secteur privé ensuite quand nous voyons la pénurie de médecins libéraux.

Nous pourrions développer le même raisonnement pour la SNCF, l'état calamiteux des voies et du matériel roulant étant le résultat d'un sous-investissement chronique de plusieurs dizaines d'années.

A notre échelle, la vision que nous avons de la ville de Figeac, accueillante et dynamique, est le fruit d'un investissement continu de plusieurs décennies qui dépasse largement la durée d'un mandat.

Presque tous ces investissements ont été l'objet de discussions voire de doutes et de critiques au moment de leur présentation.

La liste serait très longue depuis la Cité administrative des Carmes que l'on voulait détruire, au Musée Champollion - la maison natale des frères Champollion devant être rasée -, en passant par la zone artisanale de l'Aiguille qui ne devait jamais être remplie et l'Espace François Mitterrand surdimensionné.

Les travaux de la place Carnot n'ont pas échappé à ces moments de doutes et si maintenant, avec l'avancée visible des travaux, les commentaires se calment quelque peu, il faudra attendre encore pour que la pertinence de notre vision soit reconnue.

De même, le projet de renaturation du site du Surgié soulève bien des interrogations. Si les questionnements sur le *pourquoi*, le *comment* et le *combien ça coûte* sont légitimes et ont obtenu des réponses qui seront affinées au fur et à mesure de l'avancement des études nécessaires, la solution du statu quo n'est pas envisageable.

Pour la transparence des débats, la solution de la reconstruction à l'identique sera évidemment évoquée.

C'est donc en étudiant patiemment les projets pour parer aux imprévus toujours possibles que nous pourrions construire sereinement le Figeac d'après-demain.

**Le Maire : André Mellinger**

**Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Antoine Soto, Pascal Bru, Anne Laporterie et Nathalie Faure.**

**Les conseillers municipaux (dont 8 délégués): Michel Lavayssière, Hélène Lacipière, Reyda Sehlaoui, Marta Luis, Etienne Lemaire, Monique Larroque, Jean-Claude Stalla, Claude Gendre, Léa Boller, Gilles Cros, Scarlett Allatre-Lacaille, Hélène Gazal et Frédéric Rubaud.**

# Élus Figeac Autrement

## Un grand merci !

En ce début d'année, nous aurions pu revenir sur le contenu du dernier bulletin municipal qui ressemble davantage à un support de campagne électoral qu'à un véritable document d'information.

Mais nous préférons utiliser notre espace (limité) d'expression pour saluer le travail et l'implication quotidienne des associations figeacoises. Notre commune bénéficie en effet d'un tissu associatif dense et dynamique animé par des bénévoles dévoués.

Qu'elles interviennent dans le secteur sportif, social, culturel, patrimonial, caritatif... ces associations méritent notre attention et notre reconnaissance. C'est avec leur collaboration que nous souhaitons faire évoluer notre cité.

Elles sont sources d'inspiration et pourraient être bien plus associées aux actions et projets municipaux. Elles participent à l'âme de notre territoire et dans un monde de plus en plus individualiste contribuent à maintenir les liens humains.

Face à la crise du bénévolat qu'elles traversent, nous élus devons leur apporter tout notre soutien conscients du rôle fédérateur et essentiel qu'elles jouent.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement !

**Les conseillers municipaux : Philippe Brouqui, Christine Delestre, Arnaud Lafragette et Philippe Landrein.**

---

# Élus Vivre Figeac

La réforme des rythmes scolaires visait à réduire les inégalités et améliorer la réussite des élèves. Depuis 2017, la plupart des communes sont revenues à la semaine de 4 jours, pas Figeac.

La ville consulte actuellement pour faire évoluer son projet éducatif. Premiers constats : les objectifs initiaux ne sont pas atteints, les journées trop chargées, denses et morcelées ne favorisent pas les apprentissages, les richesses sportives et culturelles locales sont insuffisamment mobilisées.

Nos propositions pour nos Ecoles : un réaménagement global des horaires permettant

d'enrichir le contenu des activités hors temps scolaire et de favoriser la mobilisation associative ; des investissements pour faciliter l'inclusion et favoriser les pédagogies alternatives, une mobilisation sur l'accueil des 2-3 ans (maintien du jardin d'enfants, ouverture d'une classe passerelle, ...) ; des échanges directs entre la mairie et les équipes pédagogiques.

**Les conseillers municipaux : Patricia Gontier et Pascal Janot.**

---

# Élue Figeac Demain

La crise agricole nous a tous interpellés.

Afin de soutenir les agriculteurs, la ville pourrait élaborer un logo identifiant les produits issus des productions locales afin de les reconnaître facilement sur les étals du marché.

Un emplacement dédié aux producteurs locaux pourrait également être créé au sein du marché actuel et une étude pourrait être menée afin de concevoir un marché régulier spécifique aux producteurs locaux, en plus de celui du samedi.

**La conseillère municipale : Aurélie Morel**



# VOTRE PUBLICITÉ

dans le bulletin  
d'informations  
municipales

*Figeac infos*

Plus d'informations :  
[bulletin.municipal@ville-figeac.fr](mailto:bulletin.municipal@ville-figeac.fr)



**PAS DE TRACES  
LÀ OÙ  
JE PASSE !**

**DÉJECTIONS CANINES  
NON RAMASSÉES = 135 € D'AMENDE**

  
**FIGEAC**



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**URGENCE  
114**



**Le service public gratuit réservé  
aux personnes sourdes, sourdaveugles,  
malentendantes et aphasiques,  
pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7**

**Vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence ?  
Contactez le 114 avec notre application, sur notre site ou par SMS.**



LIMITÉ  
Des agents, sourds ou entendants, gèrent votre situation en lien direct  
avec le service d'urgence (SAMU, pompiers, police, gendarmerie) le plus proche.  
Pour en savoir plus : [info.urgence114.fr](http://info.urgence114.fr)



# LE BUS FIGEAC

NOUVEAU



zenbus

Votre réseau est sur Zenbus

AVEC ZENBUS,  
GEOCALISEZ VOTRE BUS  
EN TEMPS REEL !

